

Démondialisation : le glas des chimères

Christophe Ramaux

Une version courte de cet article est parue dans *Politis*, n°1160, 7 juillet 2011.

L'exploitation salariale comme ressort du capitalisme : tel est le cœur de l'analyse de Marx et c'est – on ne peut pas tout faire – déjà pas mal. Pour le reste, nulle trace chez lui d'une pensée des deux principaux leviers de l'émancipation : l'Etat social et la démocratie. A sa décharge, les deux n'étaient qu'embryonnaires au milieu du XIX^e siècle. Partant, nulle trace non plus d'une pensée progressiste du cadre dans lequel ils se sont déployés : la nation. D'où son plaidoyer hallucinant en faveur du libre-échange dans son fameux article de 1848. Le diagnostic est pourtant clair : « *le libre échange ? C'est la liberté du capital* ». « *C'est la liberté qu'à le capital d'écraser le travailleur* ». « *Désigner par le nom de fraternité universelle l'exploitation à son état cosmopolite, c'est une idée qui ne pouvait prendre origine qu'au sein de la bourgeoisie. Tous les phénomènes destructeurs que la libre concurrence fait naître dans l'intérieur d'un pays se reproduisent dans des proportions plus gigantesques sur le marché de l'univers* ». On ne saurait mieux dire. La conclusion ? « *Ne croyez pas [...] qu'en faisant la critique de la liberté commerciale, nous ayons l'intention de défendre le système protectionniste [...]. Le système du libre-échange est destructeur. Il dissout les anciennes nationalités et pousse à l'extrême l'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat. En un mot, le système de la liberté commerciale hâte la révolution sociale. C'est seulement dans ce sens révolutionnaire [...] que je vote en faveur du libre-échange* » (*Discours sur le libre-échange*, 1848). On a connu dialectique plus fine que cette sombre palinodie.

La mondialisation est l'arme principale, par laquelle s'est imposé le capitalisme néolibéral ces trente dernières années¹. On le conçoit. Comme toujours, c'est la politique qui prime. Le peuple n'a pas et ne peut avoir de prise directe à l'échelle mondiale. Il n'y a pas de République mondiale (quelle monstre bureaucratique serait-elle ?), or c'est la République qui institue des citoyens si du moins on ne réduit pas la citoyenneté à des bons sentiments (celui infantile et prétentieux d'être un « citoyen du monde » par exemple). C'est dans le cadre national que s'exerce en premier lieu la démocratie et donc (même si cela n'est jamais simple) le pouvoir des peuples. Les peuples arabes l'ont bien compris. C'est le drapeau national de leur pays (et non le rouge ou le vert), qu'ils ont brandi contre les autocrates qui prétendaient le représenter. Et cela pour imposer la plus élémentaire des exigences, sans laquelle rien n'est possible : la démocratie représentative avec des élections libres². L'histoire, en France comme ailleurs, en témoigne : les révolutions sociales mettent quasiment toujours en jeu, d'une façon ou d'une autre, la « libération nationale »³.

¹ La définition large de l'Etat social autour de ses quatre piliers (protection sociale, droit du travail, services publics et politiques économiques de soutien à l'activité) permet de saisir la véritable révolution intervenue au XX^e siècle en matière de régulation économique et sociale. Elle permet aussi, c'est une preuve supplémentaire de son utilité, de lire la cohérence d'ensemble du néolibéralisme, dont le projet est justement la remise en cause méthodique de chacun d'eux. Prééminence de la macroéconomie oblige, c'est toutefois sur le pilier politique économique que les remises en cause de portée systémique ont été les plus importantes. Quatre bouleversements majeurs mettant en jeu différents dispositifs des politiques économiques ont en particulier joué : la libéralisation de la banque et de la finance, le libre échange, l'austérité salariale (politique des revenus) et la contre-révolution fiscale. La mondialisation a clairement été le principal vecteur pour imposer les deux premiers, et l'austérité salariale, même si elle ne s'y réduit pas, leur doit de toute évidence beaucoup.

² La démocratie représentative avec ses élections au suffrage universel est le socle de la modernité. Elle demande, afin d'être effective, à être sans cesse améliorée. Elle mérite d'être complétée par des formes complémentaires : démocraties participative, sociale, etc. Mais ces dernières ne peuvent en aucun cas se substituer à elle. Elles ont au contraire beaucoup à en apprendre : principe de respect des élections (contre les tentations de l'autoproclamation ou l'éloge

La mondialisation du capital a été celle de la finance et des échanges. Selon une lecture marxiste étroite, alors même qu'on trouve des choses plus fines chez Marx, seul le conflit capital / travail importe et la financiarisation ne serait elle-même que la réalisation de l'essence du capitalisme. Dans cette optique, nul lieu d'opposer logique *industrielle* (d'*entreprise*) et logique *financière* (*spéculative*). Simultanément pourtant les partisans de cette lecture s'accordent à dénoncer la libéralisation financière... mais rechignent à envisager des protections commerciales autour des échanges « réels ». Comment expliquer cet étonnant paradoxe⁴ ? L'explication est évidente : pour certains, le grand fantôme est la nation. A défaut d'en avoir une conception autre que celle que lui donne le Front national... ils la rejettent. Vive le mondialisme donc⁵ !

Keynes, dans un joli texte de 1933 (« *L'autosuffisance nationale* »), rompt avec le libre-échange. « *Les idées, la connaissance, l'art, l'hospitalité, les voyages : ce sont là des choses qui, par nature, doivent être internationales. Mais produisons les marchandises chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible ; et surtout, faisons en sorte que la finance soit en priorité nationale* ». « *L'important pour mon propos est ceci. Chacun d'entre nous aime agir à sa guise* ». Bref, il faut laisser aux peuples la possibilité de choisir leur destin, car c'est ainsi qu'il sera possible de progresser « *vers la république sociale idéale* ».

Salutaire démondialisation

La démondialisation est salutaire⁶. Des dirigeants d'Attac se sont fort imprudemment prononcés contre⁷. Ils indiquent que le « *retour à des régulations essentiellement nationales ne résoudrait aucun des problèmes* ». Comme si ces régulations avaient disparu ! Où comment conforter dans les esprits les rêves les plus fous du capital. Les régulations publiques existent encore pourtant, et elles sont essentiellement nationales : protection sociale (plus d'un tiers du revenu des ménages en France), services publics (30 % des emplois), droit du travail (les 3 000 pages du code du travail), fiscalité, politique budgétaire, etc.⁸. Sur certains domaines, il importe de déployer des politiques

inconsidéré du tirage au sort...), de la possibilité même de choix (par opposition à la règle du consensus...), etc. Une remarque à ce titre : il y a une différence de nature entre la Place Tahrir et la Puerta del Sol. Les deux sont bienvenues, mais la première est une révolution, tandis que la seconde est une révolte, dont il n'est pas sûr qu'elle s'étende du moins sous sa forme actuelle (et il faudra expliquer pourquoi...).

³ En Grèce, l'opposition en cours aux « plans de la Troïka » (FMI, Union européenne et Banque centrale européenne) entre en résonnance avec les siècles de domination qu'a connu ce pays.

⁴ Auquel s'ajoute cet autre paradoxe : les héritiers de « classe ouvrière » ont refusé à celle-ci (des protections commerciales), ce qu'ils ont finalement concédé pour les paysans (« souveraineté alimentaire » oblige) et pour la nature. C'est en effet au nom de la protection de celle-ci qu'ils ont finalement admis le principe de relocalisation de la production.

⁵ Sur certaines impasses de l'altermondialisme qui explosent aujourd'hui, cf. Ramaux (2004) « [Misères de l'altermondialisme ?](#) », *Mouvements*, janvier.

⁶ Voir notamment J. Sapir (2011), *La Démondialisation ?* Le Seuil ; A. Montebourg (2011), *Votez pour la démondialisation*, Flammarion. Dès 1996, B. Cassen invitait à « démondialiser pour internationaliser » (*Manière de voir*, n° 32, novembre).

⁷ Voir la [tribune](#) de G. Azam, J. Cossart, T. Coutrot, J.-M. Harribey, M. Husson, P. Khalfa, D. Plihon, C. Samary et A. Trouvé, « La “démondialisation” : un concept superficiel et simpliste », *Médiapart*, 6 juin 2011. Et pour une critique roborative de cette tribune : F. Lordon, « [Qui a peur de la démondialisation ?](#) », *La pompe à Phynance*, Les blogs du Diplo, 13 juin 2011. J.-M. Harribey, sur son [blog](#), s'est efforcé de répondre à F. Lordon, en n'hésitant pas à faire sienne la palinodie de Marx...

⁸ Un bémol ici par rapport à ce dit F. Lordon lorsqu'il indique que la souveraineté nationale « *attaquée dans les faits résiste dans les esprits* ». Ladite résistance opère aussi dans les faits : le néolibéralisme a bien remis en cause, déstabilisé, rogné l'Etat social, plus ou moins fortement selon les piliers et selon les pays, mais il n'est pas parvenu à le

internationales que ce soit au niveau européen ou même mondial. Mais pour avancer enfin, réfléchissons concrètement aux domaines en question. Où l'on saisira que pour le progrès écologique et social, la plus grande part de l'intervention publique – on songe non seulement à celle qui existe mais plus encore à celle qui mérite d'être déployée – doit être nationale.

Il y aurait régression sociale considérable si le socle des services publics, de la protection sociale et du droit du travail était défini à l'échelle internationale. Les dirigeants d'Attac, dans leur tribune, se prononcent en faveur de « *la mondialisation des droits sociaux par l'application des conventions de l'OIT* ». Ces conventions doivent bien entendu être améliorées et appliquées. Mais faut-il se prononcer pour la « mondialisation des droits sociaux » ? La formule véhicule clairement l'idée selon laquelle le socle des droits sociaux doit être défini à l'échelle mondiale. Avec ce souci : le Medef adhère avec enthousiasme à cette idée. Depuis longtemps, il avance la proposition suivante : dès lors qu'un domaine est couvert par des règles internationales (directives européennes ou conventions OIT), la loi nationale devrait cesser d'intervenir, seuls des accords collectifs locaux pouvant le faire (une belle déclinaison du "l'Etat nation c'est ringard, vive le glocal"). On comprend son intérêt : si le socle (la base) des droits sociaux est défini à l'échelle mondiale, ou même européenne, la régression sociale est assurée. Le socle du droit social, en France, est formé par le Code du Travail et par celui de la Sécurité sociale. Ce socle est minimal, dans le sens où il doit être respecté, mais son contenu est à bien des égards non minimaliste (cinq semaines de congés payés, prestations sociales calées selon le revenu antérieur et non essentiellement constituées de minima sociaux, etc.). Le droit social international (conventions de l'OIT ou directives européennes), au contraire, est minimaliste, et cela par construction compte tenu des inégalités de développement entre pays (y compris au sein de l'Union européenne *a fortiori* avec l'élargissement de ces dernières années).

Ce qui vaut pour la protection sociale et le droit du travail, vaut pour les services publics. Quel intérêt y aurait-il à remplacer les services publics nationaux par des services publics européens ou mondiaux ? Le contenu parfaitement néolibéral des Services d'intérêt économique général (SIEG) promus par l'Union européenne ne donne-t-il pas une suffisante et cinglante leçon ? Un mot, au passage, au sujet de la notion de Bien publics mondiaux. Cette notion a du bon s'il s'agit d'affirmer que l'accès à un certain nombre de biens et services doit être reconnu comme un droit fondamental de l'humanité : eau, éducation, santé, mais aussi électricité, etc. Mais n'est-elle pas délétère s'il s'agit de soutenir qu'ils doivent être gérés mondialement et financés par des taxes mondiales comme on l'entend parfois autour des feux de camp altermondialistes ?

Protection sociale, droit du travail et services publics : pour ces trois premiers piliers de l'Etat social, la mondialisation, pour l'essentiel, est un leurre. Un double leurre : elle n'existe pas dans les faits – les régulations publiques sur ces domaines demeurent essentiellement nationales – et ses promesses sont clairement des cauchemars.

Et pour le quatrième pilier de l'Etat social, soit la politique économique avec ses différents dispositifs (politiques budgétaire et monétaire, des revenus, commerciale, industrielle et réglementaire, etc.) ? Ici la mondialisation n'est pas qu'un leurre. Sur deux registres au moins, elle tend même à primer : celui de l'organisation de la finance et des échanges commerciaux⁹. Mais justement : son bilan est proprement accablant. Sur les autres volets, il faut nuancer le constat. Pour

mettre à bas. On ne dira jamais assez le mal qu'à fait à ce niveau la notion de fordisme (même si elles à d'autres qualités) : elle associe l'Etat social aux Trente Glorieuses, alors que l'essentiel pour lui (sa légitimation même) s'est joué avant (à la fin du XIX^e siècle) et qu'il leur a survécu.

⁹ Ce diagnostic doit cependant être nuancé à plusieurs titres : preuve que les institutions financières elles-mêmes sont en réalité moins globalisées qu'on le prétend, ce sont « leurs » Etats qui les ont sauvées du désastre depuis 2007 ; une partie du monde (la Chine en particulier) est largement étrangère à certains traits majeurs de la finance globalisée, tandis que perdurent un peu partout dans le monde, à l'exception notable de la zone euro, des politiques de protections commerciales *de jure* ou *de facto* (*via* notamment la politique de change), etc.

faire bref, on peut soutenir qu'une zone économique, la zone euro, a été le plus loin dans leur *dé-nationalisation* : c'est clairement le cas avec la politique monétaire, mais aussi avec la politique industrielle et réglementaire. C'est aussi sa volonté pour la politique budgétaire, comme en témoignent, après les règles sans cesse durcies de Maastricht, les nouveaux corsets du « semestre européen », du « Pacte euro plus », etc. Mais à nouveau justement : le bilan est accablant. L'expérience de ces vingt dernières années et la gestion même de la crise le montrent : la zone qui a poussé le plus loin à la *dé-nationalisation* des instruments de politique économique, est aussi celle qui a été le plus loin dans l'application des préceptes néolibéraux. Avec les piteux résultats que l'on sait...

Pendant longtemps, certains ont critiqué l'Europe parce qu'elle ne traitait pas directement des services publics, de l'emploi, de la protection sociale, ou bien encore de la gouvernance économique. Mais lorsque l'Europe s'y met finalement – *cf.* le contenu des SIEG, de la Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE), de ses recommandations en matière de retraite, de santé, etc., puis à présent de la « gouvernance économique » proclamée autour du Pacte pour l'euro – s'est pour verrouiller toujours plus fortement ces domaines dans un sens néolibéral. N'est-il donc pas temps de tirer le bilan d'une certaine posture critique qui demande de toute évidence beaucoup trop à l'Europe ?

Internationalisme *versus* mondialisme

Le progrès écologique et social exige que soit mis en œuvre des politiques internationales. C'est une évidence : mais politique internationales ne signifie pas mondialisme, c'est-à-dire transfert des principaux centres de décision à l'échelle mondiale. Il faut, par exemple, des règles de limitation drastique des GES. Mais il est préférable, pour le climat, de ne pas attendre qu'une hypothétique agence mondiale assume les investissements massifs qui sont indispensables si l'on souhaite y répondre sérieusement (rénovation thermique des bâtiments, développement des énergies renouvelables et des transports publics, relocalisation des productions¹⁰, etc.). Ce sont les Etats nations qui disposent de l'arme budgétaire pour y faire face, y compris en Europe¹¹. De même, s'il serait sage qu'une nouvelle réglementation drastique de la finance soit édictée au niveau mondial, il est tout aussi sage de ne pas l'attendre pour agir en ce sens, aux antipodes de ce que fait systématiquement N. Sarkozy, la « nécessaire mondialisation » étant décidément l'argument joker, tant pour imposer aux peuples ce dont ils ne veulent pas, que pour leur refuser ce qu'ils souhaitent. En matière fiscale, ne faut-il pas réfléchir à deux fois avant de se prononcer pour une souveraineté européenne et *a fortiori* mondiale ? Hormis quelques cas bien précis, taxe sur les transactions financières ou bien encore impôt sur les sociétés, qui méritent d'ailleurs âpre examen¹² et qui ne concernent dans tous les cas qu'une part minime des prélèvements obligatoires, n'est-il pas

¹⁰ Par opposition aux protections commerciales, certains préconisent la mise en place d'une taxe kilométrique. Celle-ci présente *a priori* l'avantage d'être d'emblée « coopérative » : elle taxe autant les exportations d'un pays que ses importations. Mais cette justice apparente ne masque-t-elle pas une triviale injustice géographique (*sus* aux îles et à la plupart des pays du Sud), dont on perçoit mal comment on pourrait se départir autrement que par la réintroduction de choix *politiques* autour de critères *sociaux*.

¹¹ La force de frappe budgétaire de l'UE est vingt fois moindre que celle de ses Etats, son budget représentant 1 % du PIB européen, contre de l'ordre de 15 % à 22 % du PIB national pour celui des Etats membres (sans même intégrer la protection sociale). Le budget de l'Union mériterait évidemment d'être accru pour financer certains projets. Mais on part de si bas et la hausse ne peut se faire qu'à l'unanimité des Etats membres... de sorte qu'il serait bien imprudent de prétendre que seule l'Union peut agir en matière budgétaire.

¹² Compte tenu des règles européennes (celle de l'unanimité en l'occurrence) et du niveau très bas dont partent certains pays européens, il n'est pas sûr, par exemple, qu'un IS européen soit synonyme de progrès social en matière de taxation des bénéfices.

souhaitable que les assemblées nationales élues, gardent, pour l'essentiel, la main en l'espèce ? La fiscalité ne met-elle pas en jeu le cœur de la souveraineté ?

Quel périmètre de la souveraineté ?

F. Lordon souligne à juste titre que la souveraineté est au cœur du débat en cours sur la démondialisation : « *il n'est pas d'autre prémissse possible au débat mondialisation/démondialisation que celle qui tient la souveraineté d'un peuple pour le concept-clé de l'époque moderne. La modernité, au sens conceptuel du terme [...] c'est que des communautés humaines se déclarent maîtresses de leur destin [...]. Or, à l'exact inverse de tous ces amis qui répètent en boucle qu'elle est la modernité même, la mondialisation est anti-moderne précisément au sens où elle organise la dépossession des souverainetés partout où elles existent, sans leur offrir la moindre solution de re-création [...]. Surtout pas d'Etat – qu'elle qu'en soit la circonscription –, donc pas de loi [...]. C'est dans cet univers libre de toute force politique souveraine, la seule qui serait capable de les contenir, que les forces du capital veulent être seules significatives à se mouvoir. Il fallait donc déborder les souverainetés nationales, ces lieux ignobles de l'arraisonnement politique du capital* ». Sachant le terrorisme intellectuel autour de la nation¹³, pratiqué avec morgue – morgue à l'égard de ses concitoyens et partant principalement à l'égard des classes populaires lesquelles n'en peuvent décidemment plus – par tous les zélotes du néolibéralisme, et au-delà malheureusement, on ne peut que saluer cette réhabilitation de la nation¹⁴.

Partant de là, F. Lordon évoque deux scénarios possibles.

Le premier est celui de reconstitution nationale de la souveraineté. « *Quoi qu'on en pense, la solution de la reconstitution nationale de souveraineté impose son évidence parce qu'elle a sur toutes les autres l'immense mérite pratique d'être là* ». Et l'auteur de préciser : « *on pourra le regretter, mais il n'y aura pas lieu d'en faire un drame* ». « *L'expérience historique récente, celle du fordisme, a amplement montré la possibilité d'un ordre économique de nations souveraines, dont seul un discours spécialement inépte peut dire qu'elles tomberont dans l'autarcie nord-coréenne* » ou, mieux encore, dans la guerre économique, et finalement la guerre tout court, comme si les Trente Glorieuses, avec ses protections commerciales, n'avaient pas été plus pacifiques d'un point de vue économique que les Trente piteuses mondialisées, qui revendiquent explicitement la « guerre économique ».

Le second scénario, qui a sa préférence, est la constitution d'une « *nouvelle nation* » regroupant une partie de l'Europe méditerranéenne (en incluant le Portugal et même éventuellement le Royaume-Uni...). Un projet d'intégration nationale régionale, à l'échelle d'une partie de l'Europe donc. *In abstracto* on ne peut *a priori* que le souhaiter. Mais *in concreto*, « *avant que nous soyons tous morts* », est-ce praticable¹⁵ ? Ne réintroduit-on pas ce faisant, en petit format, la grande chimère

¹³ Contre la démondialisation, les dirigeants d'Attac vont jusqu'à évoquer les « *politiques brunes* [qui] se fraient un chemin sous les déguisements les plus divers ». Bigre ! On retrouve le même type d'argument depuis longtemps éculé (cf. Maastricht, puis le Traité constitutionnel, etc.) chez tous les néolibéraux (P. Lamy, N. Baverez, A. Minc, Z. Laïdi, etc.) qui se sont empressés de monter au créneau, feu à la maison il y a semble-t-il, contre la démondialisation. F. Lordon a trouvé une efficace formule pour répondre définitivement à cette police de la pensée. L'anti-Midas : « *la nouvelle dirigeante du FN s'avère plus futée que son prédécesseur [...] : le FN mangera à tous les râteliers, captera tout ce qu'il peut capter, si bien qu'installer le mythe de l'anti-Midas – « le FN transforme en plomb tout ce qu'il touche » – est le plus sûr moyen de contribuer soi-même à la dégradation de ses propres débats* ».

¹⁴ Réhabilitation déjà largement entamée dans son ouvrage *La crise de trop* (Fayard, 2009).

¹⁵ Faire nation commune avec les espagnols, les portugais, les italiens et les grecs peut spontanément inspirer des affects joyeux. Mais ce « *spontanément* » mérite d'être interrogé : n'y trouve-t-on pas les mêmes ressorts que ceux

(celle de l'Europe démocratique et sociale), au risque au passage de jeter par-dessus bord, par des jugements nécessairement hâtifs (« *la mise en cause des principes de l'ordre monétaire* » néolibéral serait « *chose impossible* » pour le peuple allemand), l'once de part de vérité (et il en faut toujours pour qu'un projet s'impose) qu'avait, et qu'a toujours, et ce n'est tout de même pas rien, le projet de grande Europe ?

Les frontières nationales, le périmètre de la souveraineté des peuples, peuvent évidemment changer, et c'est heureux, même s'il ne faut pas négliger la part de violence symbolique (dans tous les cas), mais aussi de violence physique (le plus souvent), qui accompagnent les processus d'association ou de dissociation, et il conviendrait d'étudier si l'association n'y est pas, par construction, plus exposée que la dissociation¹⁶. Mais il n'est pas sûr que « *les peuples [soient] des entités collectives en constants remaniements* », si du moins on entend la notion d'entité collective au sens fort, celle des frontières de la souveraineté justement. Stabilité et tranquillité sont aussi vertueuses en l'espèce. Et il est encore moins sûr que la nation souveraine soit « *susceptible a priori de n'importe quel périmètre* ».

Comment « faire nation » ?

Comment se fait nation ? C'est en l'occurrence le cœur du problème.

Selon F. Lordon « *loin que la souveraineté dérive de la nation (ou d'un peuple) antérieurement donnée, c'est plutôt le « peuple » (ou la nation) qui doit être compris comme l'effet d'une « déclaration » préalable de souveraineté collective* ». Très bien. La nation n'est pas un fait naturel, mais un fruit politique, qui met en jeu, *a fortiori* si l'on parle de nation démocratique, la souveraineté déclarée, proclamée, assumée comme telle par un peuple. Mais d'où vient cette déclaration de « *souveraineté-peuple* » ? « *La réponse est : des choses en commun. Plus exactement des manières communes. Manières politiques bien sûr, de penser et de juger, d'envisager la vie matérielle collective notamment* ». Très bien à nouveau. Mais il faut, pour le coup, doublement préciser le propos, ce qui permettra, on l'espère, d'y voir un peu plus clair sur les termes de l'alternative.

En creusant un peu plus loin tout d'abord la question du « faire nation ». Preuve que la nation est une construction éminemment politique, il y a deux définitions, deux conceptions polaires qu'on peut lui en donner. La première est la conception citoyenne : la nation est alors, d'abord et avant tout, conçue comme une communauté de responsabilité. Ce ne sont pas les origines qui priment. On doit pouvoir s'appeler Mohamed, Mamadou ou Louis et être français au même titre¹⁷. La seconde est la conception culturaliste. Elle est portée, poussée à bout, avec l'ethnicisme, par l'extrême-droite. Mais, illustration qu'on est souvent prisonnier du schéma intellectuel de ceux qu'on combat, cette conception est aussi revendiquée par une partie de la gauche critique, d'où, on l'a dit, son rejet de la chose, ou plus exactement, et c'est bien la preuve qu'il y a bien adhésion à cette conception,

auxquels songeaient certains dirigeants allemands lorsqu'ils se sont autorisés à parler de « Club Med » ? Puisqu'on parle d'Europe méditerranéenne, *quid* de pays de l'ex-Yougoslavie ? Et quelles conséquences pour l'Espagne où l'on résiste mal aux tentations de la dissociation ?

¹⁶ On a connu des dissociations pacifiques à froid (cf. les Républiques Slovaque et Tchèque). Mais n'est-ce pas plus rarissime pour les associations ? On laisse à plus compétent le soin de répondre à cette question.

¹⁷ Notons que dans cette optique, la lutte pour faciliter l'accès à la nationalité, trop souvent délaissée, est au moins aussi importante que celle de la défense des sans-papiers.

soutien aux « causes nationales » dès lors qu'elles sont « opprimées »¹⁸, puis rejet de la nation (quelle impasse théorique décidément) dès lors que celle-ci est « libérée ».

Mais, et c'est là que l'affaire se complique, il y a une dialectique qui relie la première conception à la seconde. Les nations citoyennes ne tombent pas du ciel, elles n'ont pas « *n'importe quel périmètre* ». Parmi les « choses en communs » sur lesquelles elles s'établissent, il y a aussi, mais ne faut-il pas dire d'abord, tout le substrat culturel légué par l'histoire. Celui de la langue commune notamment, le plus souvent du moins, sans laquelle fort prosaïquement la délibération commune est difficile (cf. les tourments de la Belgique), et qu'y a-t-il de plus important que cette délibération dès lors qu'on se propose de construire, non pas n'importe quel type de nation, mais des nations démocratiques¹⁹ ? Faut-il faire *primer* la citoyenneté ou bien plutôt la culture, l'histoire, les origines, etc. : la question et donc l'opposition radicale entre les deux logiques vaut toujours. Il y a bien lieu, c'est même un enjeu colossal, de contester radicalement au Front national la question de la « nation ». Au risque de plonger dans une conception éthérée de la citoyenneté, il faut néanmoins reconnaître que les nations citoyennes sont souvent le produit d'une lente sédimentation où pèse tout le poids de la « culture ». L'histoire, on le sait, peut bien sûr s'accélérer. La crise systémique que nous connaissons se prête sans aucun doute à des accélérations. Mais pour qu'une question se pose réellement, encore faut-il qu'elle soit à l'ordre du jour. Or, qui peut prétendre que la création du peuple qu'évoque F. Lordon soit à l'ordre du jour ? Comment pourrait-elle l'être alors qu'il ne semble pas même possible, et cette dimension symbolique est évidemment centrale, de nommer ce peuple et son périmètre : pas l'Europe-méditerranéenne d'évidence puisque le Portugal (et éventuellement le Royaume-Uni) en est, et que la Slovénie et la Croatie, pour ne citer qu'eux, n'en sont pas. Pas l'Europe du Sud, un peu pour les mêmes raisons...

Les « choses en commun » toujours et encore. Les économistes libéraux sont les apôtres du marché. Quel peut être le socle de l'économie hétérodoxe si ce n'est la défense théorique, aux côté du marché, et pas en simple bâquille de celui-ci, de l'intervention publique, de l'Etat social ? L'Etat social justement : faut-il fusionner l'essentiel de la protection sociale, des services publics, du droit du travail, de la fiscalité, des budgets publics, etc. de la France, de l'Espagne, du Portugal, etc. Poser la question, c'est y répondre. Il n'y a pas, pour l'essentiel, de « chose en commun » à fusionner ici.

Quels sont donc les termes de l'alternative au mondialisme ? Les nations enfin réhabilitées ; l'Europe, avec le périmètre qu'elle a, y compris élargi – car ce périmètre a tout de même du sens à un certain niveau –, mais débarrassée des Traité ultralibéraux ; et enfin, car c'est là la véritable nouveauté à creuser, les coopérations renforcées, dispositif qui a lui aussi le mérite d'exister même s'il importe à nouveau de le débarrasser – c'est une fantastique occasion de montrer que les plus européens ne sont pas les néolibéraux – des verrous que lui imposent les Traité actuels. Ces coopérations peuvent, selon les domaines, être à géométrie variable, ce qui permet de ne fermer d'emblée inutilement aucune porte. Mais puisqu'il faut être précis, force est de constater qu'il y a en effet une large équivalence de position et d'intérêts entre les pays d'« Europe du Sud » (en y incluant la France) dont parle F. Lordon, et cela à plusieurs niveaux, celui de la dynamique de leur dette publique, pour une part, du chômage aussi, et surtout celui de leur déficit commercial, au

¹⁸ D'où le soutien de cette gauche aux supposées nations toujours opprimés (basque, corse, etc.), comme si la roue de l'histoire ne pouvait pas passer, quand ce n'est pas, au mépris total cette fois de ceux qui ont réellement subi ce statut, aux supposés « indigènes » de la République.

¹⁹ Notons au passage que F. Lordon rechigne toujours, sous réserve d'inventaire, à utiliser les termes de démocratie et d'intérêt général (à ne pas confondre avec l'intérêt de tous). C'est un vieux débat entre nous ainsi qu'avec B. Amable. Mais il faut faire confiance à la force de certaines trajectoires intellectuelles...

bénéfice, pour faire bref, de l' « Europe du Nord », Allemagne en tête²⁰. Cela pose la question de la nécessaire redéfinition de la politique monétaire (réaménagement radical de la politique de la BCE et de l'euro, éclatement de celui-ci avec création d'un euro-Sud et d'un euro-Nord, et/ou création d'une monnaie commune, etc. ?), du déploiement de plans de relance budgétaires coordonnés, pour cette nouvelle frontière du progrès social que doit être l'écologie, etc.

Les peuples européens sont durablement vaccinés, des décennies de néolibéralisme sont passées par là, contre les chimères outre-nationales. Les réconcilier, contre le nationalisme, avec l'indispensable internationalisme, ne pourra se faire que si les politiques internationales font dorénavant la preuve qu'elles apportent très concrètement quelque chose pour le progrès écologique et social. Que sur cette base, partant de là, de ces coopérations renforcées en particulier, se posent ensuite la question d'une transmutation nationale, on peut le souhaiter. Mais ne mettons pas, à nouveau, la charrue avant les bœufs...

Reste pour l'heure l'essentiel : la démondialisation, comme le souligne avec force F. Lordon, est bien « *le nom même de la réouverture du jeu* ». Espérons qu'aucun antilibéral ne ratera ce train là. Ce serait un bien triste gâchis. Et il n'est pas (encore) trop tard...

²⁰ Au début des années 1990, la part des exportations dans le PIB était d'un peu plus de 20 % en Allemagne, soit, on l'oublie souvent, un niveau alors équivalent à celui enregistré en France. Cette part est passée à près de 50 % depuis 2006 ! L'Allemagne, qui n'a pas l'excuse d'être un pays émergent, fait donc mieux, ou plutôt pire, que la Chine (où cette part a culminé à près de 40 %). Ces chiffres sont, en partie, gonflés par le fait que les exportations (comme les importations) sont enregistrées selon la valeur des marchandises et non selon leur valeur ajoutée (ce que comptabilise pour sa part le PIB), soit un gonflement de l'ordre d'un quart en moyenne et d'un tiers pour l'Allemagne (qui a multiplié les productions jointes avec les pays d'Europe de l'Est). Reste que problème majeur il y a, d'autant plus que l'excédent commercial allemand est principalement obtenu au détriment de pays européens (l'« Europe du Sud » en y incluant la France). D'où cette conséquence : si il y a bien lieu de poser la question des protections commerciales aux frontières de l'Union, cela ne résout en aucun cas tous les problèmes. Il reste à traiter la question des moyens à mettre en œuvre pour relâcher la concurrence *intra-européenne*, en finir avec la désinflation compétitive – quel terrible legs des années Mitterrand – au sein de l'Union.